ACADÉMIE DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Alpes-Maritimes

Mission EAC 06
1er degré

MODE D'EMPLOI
INSCRIPTIONS ECOLE ET CINÉMA

ÉTAPE 1 (obligatoire) :

Le directeur ou la directrice inscrit toutes les classes de l'école qui souhaitent participer à école et cinéma sur la plateforme ADAGE **entre le 12 juin et le 15 septembre** en répondant à l'appel à projet.

Dans les documents d'accompagnement de la campagne, un tutoriel d'inscription sera disponible pour aider à remplir les champs du formulaire.
Rappel : *un enseignant de l'école à qui le directeur ou la directrice a délégué les droits de rédaction peut aussi se charger d'inscrire les collègues de l'école.*

ÉTAPE 2 (obligatoire) :

Après le 15 septembre, les écoles inscrites sur ADAGE recevront un formulaire de recueil de données pratiques (pour permettre la mise en place du dispositif sur le terrain) **à transmettre aux enseignants concernés et à remplir individuellement avant le 30 septembre.**

ÉTAPE 3 (facultative) :

Parallèlement à l'inscription de la classe au dispositif, chaque enseignant peut s'inscrire s'il le souhaite à l'EAFC selon le calendrier d'ouverture de la plateforme aux modules de formation École et Cinéma.

Béatrice Audino
CPD Arts Visuels
CPDAP1.ia06@ac-nice.fr